

École maternelle publique

Elsa Triolet

place Anatole France  
26260 Saint Donat sur l'Herbasse  
04 75 45 15 16  
[ce.0260636a@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260636a@ac-grenoble.fr)

## Compte Rendu du 1er Conseil d'école

Mardi 29 mars 2022

### Présents:

*Élue aux affaires scolaires:* Mme Marion

*Responsable des affaires scolaires:* Noémie Bossane

*ATSEM:* Nathalie Milhoud

*Enseignants et directeur:*, Julia. Bard, Carole. Belleri, Nathalie. Gaborit, Catherine. Barret, et Philippe. Beaume

*Représentants des parents d'élèves:* Mme Constantin

*Excusés:* M.Fourel (mairie), Mme Ansart ( inspectrice éducation nationale) , Fabienne . Pellegrini, Mmes Canada, Effantin, Hureau et Lepizzera ( parents élèves)

*Secrétaires de séance:* Mme Bard, Mme Constantin

### 1. Bilan intermédiaire de l'année en cours:

Plusieurs protocoles ont été déclinés, pour aboutir à ce jour au niveau 1 depuis la rentrée des vacances d'hiver.

Ces évolutions ont nécessité un travail énorme et transversal avec les services de la mairie, et un accompagnement très compréhensif par les parents.

Quelques pics d'absence parfois, pas toujours occasionnés par la Covid, mais nous sommes loin des grands moments de déscolarisation. L'équipe reste optimiste pour la scolarité des enfants.

En décembre, Odile Arnaud (ATSEM) s'est mise en disponibilité. Elle est remplacée par Cathy Domisse.

### 2. Sécurité:

Dates des exercices de sécurité:

PPMS attentat intrusion le 29/11/21 ( bien passé)

PPMS risques majeurs prévu le 9 mai à partir de 15h.

Un deuxième exercice incendie est prévu le 12 avril à partir de 15h.

### 3. Budget de l'école, travaux:

Budget investissement de 8200 euros.

- Achat de vélos( 600 euros),

- réfection de la classe de Mme Barret ( 1600 euros),

- installation de VMC (3700 euros) et

- achat de boîtiers alarme dans les classes pour PPMS( 2300 euros).

Budget fonctionnement:

6300 euros pour les classes et 200 euros pour la garderie.

( voir document fourni par la mairie)

L'équipe enseignante remercie les services techniques pour leur réactivité ( réparation de la porte classe 4) et pour leur investissement dans la mise en œuvre de l'abri extérieur devant classe 1.

Il reste toujours des demandes et des projets en cours:

- renouvellement des PC ( 1 par an, pour classe 1 cette année)
- un panneau d'affichage côté cour de récréation
- une visualisation de l'espace bac à sable
- reprise demandée du "creux humide" derrière la cabane
- et dans la mesure du possible un jeu de cour supplémentaire avec espace assis ( petit train ou autre)

Budget alloué par le sou des écoles et coopérative:

Le solde de l'année précédente était de 2337,80 euros.

Le Sou a donné 3000 euros et les dons des familles ont rapporté 676 euros à la coopérative scolaire.

Il nous reste donc 3860,59 euros pour fonctionner jusqu'à la fin de l'année.

En sachant qu'il nous reste une séance de cinéma pour toute l'école à financer et un dernier spectacle ou la venue d'une ferme.

#### 4. les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC):

Elles ont bénéficié à tous les GS volontaires en trois périodes.

Fin des APC le jeudi 7 avril 2022

Ce temps de jeux de société et de langage en petit groupe est très apprécié par les enfants.

#### 5. Date et organisation des inscriptions:

A partir d'avril pour la maternelle

Documents envoyés aux familles pour une inscription en CP, et pour informer les futurs parents des enfants nés en 2019.

Reprise des journées portes-ouvertes les 10 et 17 juin.

Pour rappel: inscription obligatoire pour les enfants nés en 2016 ( pour CP) et 2019 (pour PS).

#### 6. Les projets pour l'année scolaire et leur financement:

Financés par le sou des écoles:

- Cinéma les lundis 8/11, 7/03 et 23/05 avec "l'Odyssée de Choum", "Les ours gloutons" et "Le voyage de Tom pouce".
- Spectacle "Dedans moi" à la MJC les 3 et 4 mars.
- Animation Kaplas à l'école le 24/01.

Activités proposées par l'école (sans financement particulier):

- journée des ATSEM
  - le reprise des Espaces tous les lundis matins de 9h à 10h.
  - La reprise du cycle coopération/ opposition au dojo pour la classe 5 de Philippe.Beaume
  - "L'école à l'extérieur" pour les classes 4 et 5 avec Fabienne. Pellegrini
  - Le décroisement des classes de PS et PS/MS 2 fois par semaine
  - Le décroisement « phonologie » pour les GS avec Carole Belleri
  - le projet jardin pour tous
  - le carnaval le 8 avril: pas de défilé pour les maternelles mais goûter dans la cour.
- (Courriel envoyé aux familles)
- La kermesse du 3 juin: stands en interne tenus par des parents volontaires ( trois par classe) avec jeux gratuits pour les enfants.

## 7. Questions des parents:

- Kermesse et fête du Sou des Écoles: Y-a-t-il un spectacle de prévu ?

L'organisation de cette fête est dirigée par l'association du Sou des Écoles. Les classes de maternelle présenteront un spectacle .

- Quels travaux sont prévus pour l'année scolaire à venir:

Changement des VMC , installation de boîtiers PPMS dans les classes, réfection de la classe 4.

Un devis sera demandé pour résoudre le problème des fuites de la toiture.

- Cantine: Pourquoi n'est-il pas possible de proposer un tarif en fonction du nombre d'enfant ou du quotient familial ?

Le choix de ne pas proposer un prix indexé sur le quotient familial est un choix réfléchi de la mairie qui préfère la qualité ( 50 % bio), la proximité des circuits et la cuisine faite sur place . Un travail est également fait pour réduire le gaspillage.

Actuellement, le repas est facturé 4€50 aux familles et coûte 12€ à la municipalité.

-Comment diffuser les compte-rendus du Conseil d'École afin qu'ils soient diffusés à toutes les familles ?

Les compte-rendu des Conseil d'École se feront à daté de celui-ci par mail diffusé aux familles et sur le portail famille du site de la mairie. Ils restent affichés à l'entrée de l'école.

- Y-a-t-il des prévisions sur le nombre d'inscrits pour la rentrée prochaine ?

Les prévisions des inscrits pour la rentrée 2022/2023 sont :

33 PS + 35 MS + 30 GS soit 98 élèves donc une moyenne de 19,6/ classe.

- Comment s'organise la rentrée prochaine ?

Pour la rentrée 2022/2023 deux postes se libèrent: la direction de Mr Beaume et le poste de Mme Bard.

Les nouveaux enseignants seront désignés par le mouvement départemental de l'inspection académique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'école est levée.

Prochain conseil d'école le JEUDI 16 JUIN à 18h

Les secrétaires

Le directeur